

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

IntégraSports



IntégraSports
Jeudi 28 mai 2015
Complexe Jean Bouin
13008 Marseille

15 activités physiques adaptées réparties en 4 circuits sont proposées à l'occasion de ce challenge : basket-ball, football, kin ball, tennis, rugby sans contact, judo, tir à l'arc, danse, parcours moteurs, sarbacane, boccia, pétanque ; sans oublier 3 nouvelles : athlétisme, hockey sur gazon, escalade.

Renseignement et inscription gratuite :
inscriptions@integrasports.fr
* Certificat médical ou licence obligatoire
Date limite d'inscription : 6 mai 2015



La 3ème édition d'IntégraSports se déroulera le jeudi 28 mai 2015 au complexe Jean Bouin, à Marseille.

Comme l'année passée, de nombreuses activités physiques adaptées seront proposées à cette occasion, à toute personne handicapée, quel que soit son âge ou son handicap. Le but? Favoriser l'intégration des personnes handicapées, par le sport, avec des valeurs basées sur le respect et le partage.

Merci à tous les professionnels qui contribueront à la réussite de cet événement en mobilisant de nombreuses équipes pour cette occasion !

Venez nombreux à la 58ème
Assemblée Générale de la Chrysalide
Samedi 13 juin 2015 à 9h15 à l'Alcazar



Cette année, notre invité d'honneur sera Monsieur Charles GARDOU, professeur à l'Université Lumière Lyon 2, dont les travaux portent notamment sur le concept d'éducation inclusive des personnes handicapées.

LES MOUVEMENTS

Arrivées

- **Mireille ARNAUD**, directrice du site de Tallard. Elle était directrice adjointe puis, depuis septembre 2014, directrice en intérim, en remplacement de l'ancien directeur, Jean-Yves Lefranc.

- **Sonja MATOHANCA**, directrice du site de la Panouse à compter du 1er mai 2015, en remplacement de Dominique LEATUTHIER.

Départs

- **Martine CLAPIE**, à l'Esat les Citronniers. Elle est partie à la retraite le 31 mars 2015.

- **Dominique LEAUTHIER**, directeur du site de la Panouse, partira à la retraite le 30 juin 2015.

LES DÉCÈS

- **Sylvie BERNARD**, aide-soignante au Fam Soleil Levant à Tallard, décédée le 24 février 2015.

EDITO

La Chrysalide Marseille œuvre pour l'accès à la santé des personnes handicapées

Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2015, nous « célébrons » l'anniversaire de la loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Lors de sa promulgation, cette loi représentait une véritable avancée dans le champ du handicap, puisqu'elle répondait aux attentes exprimées par les personnes handicapées et leurs familles, à savoir l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national, des réponses de proximité, une simplification et une clarification des procédures. On la qualifiait alors de « véritable révolution culturelle et institutionnelle ». Dix ans après, le bilan est mitigé : elle a incontestablement modifié le regard porté sur les personnes handicapées, en introduisant la notion d'une véritable citoyenneté. Mais malgré certaines avancées, il reste encore beaucoup à faire pour que cette loi soit appliquée dans toute sa dimension. Notamment en termes d'accès aux soins, de simplification des démarches, ou de prises en compte des situations particulières, la loi semble avoir été victime d'une absence de volonté politique. Espérons que l'application de la loi se poursuive afin de ne pas laisser le goût amer des faux espoirs...

Comme le démontrait Pascal Jacob, Président de l'association Handidactique, dans le rapport qu'il a remis au Gouvernement en 2013, l'accès aux soins des personnes handicapées fait donc partie des points à améliorer. Dans la lignée

MARC VIGOUROUX,
DIRECTEUR GÉNÉRAL



de ce rapport, et afin de fédérer l'ensemble des acteurs autour de l'amélioration de l'accès à la santé des personnes handicapées, la Charte Romain Jacob a vu le jour, avec 12 articles visant à donner toute leur place aux personnes handicapées dans les parcours de soins. La Chrysalide Marseille, qui œuvre en faveur de l'accès à la santé des personnes handicapées, a organisé en partenariat avec Handidactique et l'AP-HM, la signature de cette Charte le 19 février dernier, à la Timone. Pour la région Paca, pas moins de 47 signataires étaient présents et ont affirmé s'impliquer pour atteindre un système de santé véritablement inclusif.

Toujours dans le but d'améliorer l'accès à la santé des personnes handicapées, le centre d'appui Handi Santé 13, créé et porté par la Chrysalide Marseille depuis près d'un an, vise à orienter les personnes handicapées en difficulté d'accès aux soins et à faciliter la coordination des parcours de santé. La Chrysalide Marseille contribue désormais effectivement à la mise en œuvre de parcours de santé sans rupture, avec la mise à disposition de ressources humaines de l'association (un infirmier et un médecin). Et par la même occasion, nous donnons la possibilité à des professionnels de la Chrysalide de participer à un projet novateur ; les représentants du personnel se sont d'ailleurs fait l'écho de la grande satisfaction des salariés vis à vis des actions développées par cette structure.



LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

La reconstruction du Foyer Gai Soleil



Le permis de construire concernant la reconstruction du Foyer Gai Soleil à Tallard a été obtenu en décembre dernier. L'appel d'offres sera donc lancé dans le courant du mois d'avril.

LA VIE QUOTIDIENNE

Rapprochement Syneas/Fegapei

Depuis plusieurs mois, les deux organisations employeurs signataires de la CCN 66, le Syneas et la Fegapei, travaillent sur des scénarii de rapprochement. Afin d'échanger sur les projets de cadre conventionnel et de rapprochement, un séminaire s'est tenu début mars à Paris, à l'occasion duquel plénières et ateliers se sont succédé. Le but : ouvrir le débat et faire remonter les idées et attentes des acteurs en région. Ce séminaire a été très porteur et a permis de réfléchir aux conditions de l'appropriation de la démarche au niveau territorial. En région Paca, les délégués régionaux respectifs travaillent déjà ensemble depuis longtemps, mais avec cette volonté de rapprochement, la collaboration sera encore plus importante.

Le Crefop, une nouvelle instance de coordination

La loi du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, a créé le Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (Crefop), instance de coordination de ces champs sur la région. Il rassemble Etat, Région, partenaires sociaux représentant les salariés et les employeurs. Le rôle de cette instance est d'établir une meilleure articulation entre les besoins d'un territoire et l'offre disponible, par la réunion des instances chargées de piloter les politiques de l'Emploi, mais aussi celles de l'Orientation et de la Formation Professionnelle.

En région Paca, une antenne de cette instance est installée depuis le 8 décembre 2015 et Marc Vigouroux y siège en tant que représentant de l'Udes (Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire), tant au niveau de la commission « emploi et continuité des parcours professionnels » qu'au groupe de travail « politique du handicap ».

La Chrysalide Marseille prend à cœur la Qualité de Vie au Travail (QVT)



Dans le secteur médico-social, les exigences étant toujours plus importantes en termes de qualité d'accompagnement des personnes accueillies et de respect du droit des salariés, la Direction Générale de la Chrysalide Marseille a décidé de mener une étude relative à la qualité de vie dans l'association et à la prévention des risques psychosociaux (RPS). Pour ce faire, des comités de pilotage ont été constitués sur chaque site, composés de membres de la Direction, de représentants du personnel et de salariés. Ils bénéficient d'une formation par des consultants du cabinet Afcor puis sont accompagnés dans leur démarche d'analyse des différents facteurs de QVT et de RPS.

A ce jour, les sites de Bouc Bel Air / Gardanne et les IME arrivent au terme de cette formation action, tandis que les établissements du Pôle Travail Adapté et des sites de Montolivet et la Valentine sont en cours de formation.

Pour le siège, la démarche est quelque peu différente. Ce sont directement les consultants du cabinet Afcor qui procéderont à cette analyse et à la restitution des éléments du diagnostic, ainsi qu'à la conception de pistes d'actions de prévention, après avoir rencontré un panel représentatif des salariés. Par la suite, un comité pluridisciplinaire de suivi des actions et de pilotage de la qualité de vie au travail sera constitué.

Les accords de formation

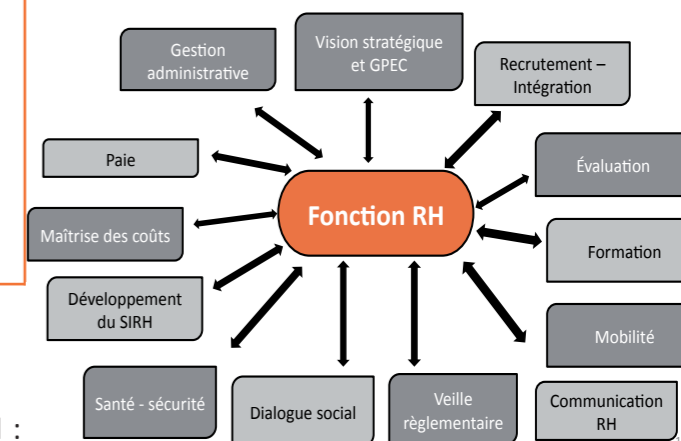
Unifed a notifié aux organisations syndicales un nouveau projet d'accord, prévoyant une contribution à l'effort de formation à hauteur de 2% pour l'ensemble des organisations constitutives d'Unifed. Le délai de signature est fixé au 10 avril prochain.

Séminaire de la fonction RH associative du 17/03/15 à l'Alcazar de la Panouse

Destiné à fédérer et à renforcer la cohésion de la fonction Ressources Humaines au bénéfice de l'ensemble des salariés, le séminaire du 17 mars s'est déroulé en présence de l'ensemble des acteurs RH professionnels de l'association: Directeur Général et adjoint, DRH, professionnels du service RH et correspondants RH, directeurs d'établissements. La DAF, les responsables des pôles comptables et la contrôleur de gestion étaient également conviés. Ce séminaire s'est ouvert sur les objectifs généraux du CPOM pour les 5 années à venir, présentés par le DG. Après avoir rappelé l'évolution de la fonction RH au sein de l'association, il a largement insisté sur le rôle fondamental de la fonction Ressources Humaines dans les années à venir. Puis le contexte de la fonction RH a été précisé par la DRH ainsi que les perspectives de développement envisagées. L'évolution des obligations réglementaires a été présentée en détail :

sécurité de l'emploi, avenir et justice du système de retraite, formation professionnelle, emploi et démocratie sociale. Ces dernières lois impliquent de nouveaux droits pour tous les salariés, ainsi que de nouvelles perspectives de développement et d'évolution de carrière. Les objectifs de la fonction Ressources Humaines, partagés par l'ensemble des acteurs ont été rappelés :
- Mobiliser et développer les ressources humaines avec efficacité et efficacité en soutien de la stratégie de l'association
- Veiller à garantir l'équité et le respect des règles de droit
Les caractéristiques inhérentes à la fonction RH ont été évoquées : cette fonction est nouvelle, complexe et partagée. Le partage implique et responsabilise la ligne hiérarchique dans la gestion et le développement des ressources humaines. Il permet de dévelop-

La diversité de la fonction RH



per les outils et les moyens d'une GRH de proximité et d'assurer une meilleure diffusion de l'information.

Après une matinée consacrée à la vision stratégique de la fonction RH en lien avec le projet associatif, et un déjeuner des plus agréables, les professionnels de la fonction RH du siège et des établissements se sont retrouvés autour de 3 ateliers : recrutement, gestion administrative et formation/GPEC pour apprendre, échanger et développer les partenariats nécessaires à l'exercice d'une fonction de qualité. Un manuel opératoire a été remis à chacun des participants et tous envisagent déjà une prochaine date pour se retrouver et travailler à de nouvelles thématiques Ressources Humaines.

Retrouvez une présentation de la fonction RH sur le Chrys'A Lire de Mars 2015.

Centralisation de la gestion de la paie au sein de la direction des RH

Cet engagement, qui fait partie intégrante de notre projet pour les 5 prochaines années, est effectif depuis le 16 février dernier. Comme évoqué dans le dernier Chrys Info, les ressources humaines afférentes à cette réorganisation ont été mobilisées à moyens constants. Pour cela, les différentes tâches inhérentes aux contrôles de paie, à la construction des budgets et

au suivi budgétaire RH, ainsi qu'à l'élaboration des Comptes Administratifs ont été transférées des établissements vers le siège social. Deux correspondantes RH d'établissement ont ainsi rejoint le siège. Cette nouvelle organisation vise à simplifier et à fiabiliser l'ensemble du processus de gestion de paie pour un pilotage efficace de la masse salariale et une optimisa-

tion de la qualité de vie au travail de tous les acteurs RH. Elle vise également à élargir le domaine d'action des correspondants RH des établissements, relais majeurs de la fonction RH sur le terrain. Ils seront désormais en mesure d'intervenir sur tout le périmètre des ressources humaines, en intégrant notamment le recrutement, la formation et la GPEC.